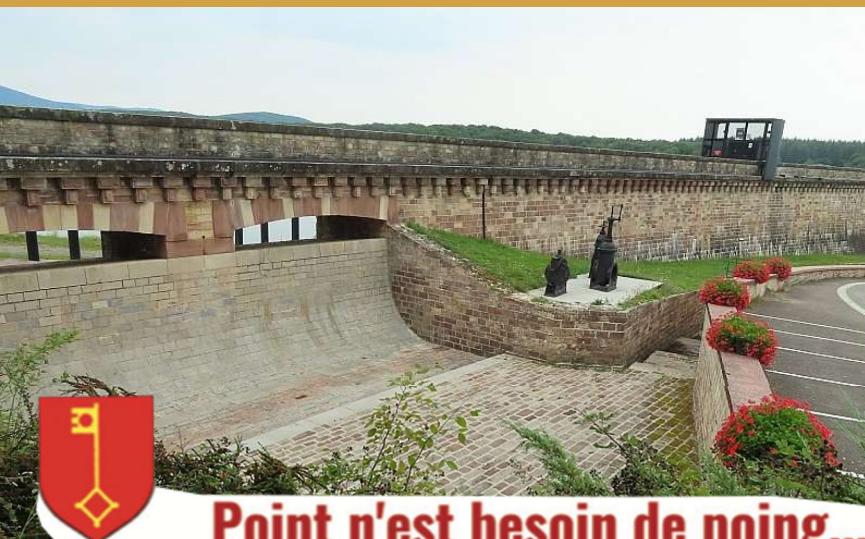


VILLE DE
ChampagneY
—
Infos

N° 72

Janvier 2026



Point n'est besoin de poing...



Éditorial

Chers Champagnerots et Champagnerotes,

Alors que l'agitation de la vie politique nationale a marqué ces derniers mois, notre commune, elle, poursuit son chemin avec constance, énergie et proximité, comme en témoigne ce bulletin.

En effet, c'est au cœur de notre quotidien, dans nos rues, nos écoles, nos associations, que s'écrit concrètement la vie démocratique.

À travers cet édito, je tenais à remercier l'ensemble des agents de la collectivité qui permettent à la commune de vous apporter un service de qualité.

Le professionnalisme de nos équipes a permis notamment d'aménager un logement au-dessus du RPE (Relais Petite Enfance) pour accueillir dans un premier temps un étudiant en pharmacie.

Les services techniques sont également à l'œuvre pour réhabiliter l'ancienne trésorerie en cabinet de kinésithérapie qui permettra l'installation de deux praticiens en avril prochain.

Enfin, toute l'année, les décos mises en place changent en fonction des instants, rythmant notre quotidien.

Je tenais également à remercier les associations qui, de par leur engagement, font vivre notre village et nous permettent de nous réunir autour d'un mot cher à mon cœur, « la convivialité » !

Avec la création de la chaufferie bois et du réseau de chaleur inhérent, la commune de Champagney s'engage une nouvelle fois dans une démarche concrète en faveur de l'environnement.

Quant à l'avenir, nous le préparons, dès aujourd'hui, en poursuivant les travaux routiers et en construisant de nouveaux projets, tels que les quais bus devant recevoir le transport des collégiens, en partenariat avec la CCRC et la Région.

Continuons ensemble à faire de notre ville un lieu où il fait bon vivre, travailler et passer d'agréables moments.

Je vous souhaite à tous, chers concitoyens, une très belle année 2026.

Marie-Claire FAIVRE
Maire de Champagney



Bulletin municipal de la commune de Champagney

Directrice de la publication :
Marie-Claire FAIVRE

Comité de rédaction :
Mouad DADDA
Marie-Claire FAIVRE
Michel FAIVRE
Eva HENNEQUIN
Damien HULLAR
Stéphane LAMBERT
Philippe PARISOT
Béatrice PY
Serge ROBERT
Yves TESTON
Sophie et Tristan TETOT

SOMMAIRE

Commissions municipales :

- Culture et patrimoine :	p. 3
- Fêtes :	p. 7
- Jeunesse et citoyenneté :	p. 8
- Sports et loisirs :	p. 9
- Bâtiments, voirie et travaux :	p. 11

CCRC :	p. 13
--------	-------

SMICTOM :	p. 15
-----------	-------

ONF :	p. 16
-------	-------

Actualités :	p. 17
--------------	-------

Informations :	p. 24
----------------	-------

Calendrier :	p. 28
--------------	-------

Vie associative :	p. 30
-------------------	-------

État civil :	p. 32
--------------	-------

Entreprises :	p. 33
---------------	-------

Droit d'expression :	p. 35
----------------------	-------

Histoire :	p. 36
------------	-------



Retour en images sur les manifestations 2025

➤ 12 janvier - Concert du nouvel an



➤ 17 janvier – Soirée flamenco



➤ 8 et 9 février – 10^e anniversaire de l'exposition artistique

Deux jours de folie artistique, de belles complicités et une grande convivialité entre les 48 artistes présents. 590 visiteurs ont honoré de leur présence attentive cette belle exposition.

Les visiteurs ont élu Margaux WATTREMEZ peintre de l'année, et Laurence PICARDAT a eu la préférence du public en catégorie sculpture avec ses céramiques.

C'est Marie-José MASSON qui a été élue artiste préférée du Conseil Municipal des Jeunes.

Durant ces deux jours, Jean-Luc NOUGARET et les Bretelles Brunes et Dorées ont assuré l'ambiance musicale.



➤ 11 mars - Forum entrepreneurial

47 entreprises et collectivités ont participé. Les élèves de 3^e du collège et les demandeurs d'emploi étaient conviés.



Commissions municipales

- En mars, Eva et Lionel HENNEQUIN ont participé à Pékin Express.



- Entre mars et mai – Réunions de quartier



Culture et patrimoine

- 15 mars - Théâtre

70 spectateurs ont assisté à la pièce « presque égal à » avec la troupe des Teinteurs de mots.



- 14 avril - Manifestation en soutien de la ligne Belfort / Epinal



Commissions municipales

Culture et patrimoine

➤ 24 et 25 mai - 1^{er} salon des auteurs régionaux



➤ Concerts d'été



26 juillet - Concert reggae avec Djip, venu de la région parisienne pour interpréter des standards jamaïcains.



22 août - Concert du carillonneur canadien Gerald MARTINDALE.



23 août – Concert des Cyclotrons, groupe d'Héricourt.

➤ 14 septembre - Marché gourmand

25 commerçants et artisans ont participé à cet événement. Le traiteur « Chez Xavier » a proposé une assiette comtoise qui a eu un grand succès.



➤ **20 et 21 septembre - Journées du patrimoine**



Visite du barrage de Champagney et portes ouvertes à la Maison de la Négritude

➤ **26 septembre – Conférence de Pierre KLINGER sur le bassin de Champagney**



➤ **18 octobre – Spectacle Rêv' Olution avec Tréteaux 90**



Commissions municipales

Fêtes

➤ 20 juin - Fête de la Musique



➤ 12, 13 et 14 juillet - Fête nationale



La fête foraine a ravi petits et grands.

Retraite aux flambeaux menée par les BatouBled'Art.

Feux d'artifice sur le stade.

➤ Fêtes patriotiques

Le 8 mai, la municipalité a célébré le 80^e anniversaire de la Libération. À cette occasion, la fourragère tricolore a été remise aux sapeurs-pompiers.

Lors de la commémoration du 11 novembre, Alix TOURDOT, sapeur-pompier, a reçu son galon de caporal-chef, et Frantz ZIRNSTEIN a reçu la médaille d'or de la Fédération Nationale André Maginot.



Conseil municipal des Jeunes

2025 aura été une année particulière pour nos jeunes élus. En effet, leur « mandat » se terminait au début de l'année.

Il semblait difficile d'élire un nouveau CMJ avec l'approche des élections municipales, celles-ci pouvant influer sur la durée du mandat.

Une partie de nos jeunes élus ont accepté de poursuivre l'aventure une année supplémentaire. Ils ont ainsi perpétué la présence du CMJ lors des commémorations, inaugurations et manifestations locales.

Ils ont aussi organisé un certain nombre d'actions, dont un nettoyage de la nature au printemps. La « collecte » fut moins impressionnante que les autres années, signe que certains prennent conscience que la nature n'est pas une poubelle.



La grande nouveauté est la chasse aux œufs réalisée à l'intérieur du groupe scolaire Aimé Cachot à Éboulet. Ce fut un véritable succès. Les enfants étaient en effet très nombreux sur les deux « parcours » proposés, en fonction de l'âge des « chasseurs d'œufs ».

Nos jeunes élus ont aussi préparé l'avenir en répondant à des appels à projets dont les résultats ne sont pas connus au moment où nous écrivons ces lignes.

Trophée des sports 2025

Cette nouvelle édition a, une fois de plus, mis en avant les résultats des clubs et des sportifs locaux, de nouveaux espoirs, de nouvelles disciplines mais aussi des habitués.

Voici le palmarès de l'édition 2025 :

➤ Le Secret de l'Espadon



Tristan TETOT est un habitué de cette cérémonie. Il apporte au club de musculation « Les Chênes », dorénavant plus axé sur le sport loisir, une reconnaissance internationale.

Vous trouverez d'ailleurs dans ce bulletin un article dédié à Tristan, certainement le 1^{er} Champagnerot champion du monde.

➤ La Machination Voronov

La Compagnie d'Arc reprend des couleurs après un passage délicat. Les bénévoles se sont retroussé les manches, les adhérents sont de retour avec de nombreux jeunes qui progressent rapidement. L'avenir s'annonce prometteur.

N'hésitez pas à vous essayer à ce sport de valeurs.

Loan CORDANI, Caroline CHIPEAUX, Alessa MERSON, Hailley GIRARDOT, Théo HERNANDEZ, Maxence LESTERLOU, Renan ROUX, Charlie JACOBERGER et Jean-Louis DEMESY ont été récompensés.



➤ Les Héritiers de l'île de Man

Djayden STENEGRI est un nouveau venu aux trophées des sports. Il amène avec lui une nouvelle discipline, le motocross. Il semble évident que nous le reverrons bientôt.

Team MC Stenegri :

Djayden STENEGRI champion de Bourgogne et de Franche-Comté.



➤ La vallée des Immortels

Champa'gym, grâce à des bénévoles investis, inventifs et déterminés, poursuit son redressement et les résultats reviennent. Ce n'est que le début.

Léana BOUDRAA : 8^e de sa catégorie (poussines 3) sur 28,

Emmy MOUNIER : 9^e de sa catégorie (poussines 3) sur 28,

Soline MATHIE : 13^e place sur 25 en individuel jeunesses,

Léa MONNIER : 12^e sur 25 en individuel jeunesses,

Par équipe : 2^e dans la catégorie C (Léana BOUDRAA, Emmy MOUNIER, Valentine LEROY, Salomé LEROY, Paloma BOUHECANE, Léonie GILLOT).



Cet événement recevait cette année les deux aventuriers télévisuels Eva et Lionel HENNEQUIN. Ils ont apporté leur bonne humeur et leur enthousiasme à cet après-midi. Mme le Maire a profité de l'occasion pour les nommer citoyens d'honneur de notre commune.

➤ La Poursuite fantastique

Lilou GRANDMOUGIN, du club BMX Champey Pays d'Héricourt, poursuit son ascension, elle devient une habituée de cette cérémonie et le meilleur est à venir.

En 2025, elle finit 2^e du classement général du championnat Nord-Est et a été sélectionnée aux championnats de France à Besançon le 29 juin 2025.



➤ **Les 3 Formules du professeur Satō**

Le Run'in Champagney est devenu une association « phare » de notre commune, pour le loisir d'abord, avec différents niveaux de pratique (du débutant au trailer « fou ») et des sorties hebdomadaires adaptées, pour la compétition ensuite, ses membres étant présents dans de nombreuses compétitions dans l'Hexagone et parfois plus loin, notamment les plus mythiques, et enfin pour l'animation, avec un trail des Mines dont le succès ne se dément pas et qui gagne en notoriété chaque année.

Podiums

Léa TISSERAND, Louise JACQUEY, Quentin COUVREUR, Anthony GAYDON.

Exploits de + 50 km

Bruno CUNAT, Ludivine VIENNET, Louise JACQUEY, Quentin COUVREUR, Emmanuel DUPONT, Virginie LAVAUD, Anaïs ANIQUE, Joffrey ANIQUE, Yann JORGE, Sébastien CORNU, Yann ROY, Frédéric MATOSEVIC, Frédéric GRAND, Anthony GAYDON, Rémi BOLMONT.

Exploits

Âgé de 77 ans, Jean-Paul LAURENCY participe régulièrement à différentes courses nationales et internationales, cani cross pour la plupart.

➤ **La Marque jaune**

Comme chaque année, le Judo Club local a son lot de champions. Sport, mais aussi état d'esprit, le judo forme bien plus que des sportifs. Le J2C est de plus très impliqué dans la vie locale par ses nombreuses manifestations.

Poussins : Jérémy HOSATTE : Tigre d'or ; Etienne STAEDELMANN et Elena LIBERT : Tigres d'argent ; Hélie DUPONT DE DINECHIN et Lucas SCHIRR : Tigres de bronze.

Benjamins : Basile DUPONT DE DINECHIN , Paul IBRAHIM, Axel RABBE, Paul LECLERC.

Minimes : Angéline PACZOS MULLER, Léo BONNET, Julien HOSATTE.

Cadets : Faustine BULLOD, Néo VIENNET.

Juniors : Ysaline WALTER.



➤ **Le Serment des 5 Lords**

Le FC Pays Minier est lui aussi impliqué dans la vie de la commune. Avec près de 450 licenciés, il est de loin le plus grand des clubs locaux. Son palmarès s'étoffe chaque année. Avec des installations bientôt dignes de l'engagement de ses encadrants, il n'a pas fini de grandir.

Équipe U11F (A) : participation à la finale départementale de futsal, **équipe U13F (A)** : championne départementale de futsal, **joueuses U12F** Eloïse CARTERON et Mathilde TOMASI et **joueuse U13F** Rose MOUREY pour leur participation au



projet de performance fédéral, **équipe U15F** : 4^e place du championnat, niveau 1, interdistricts, **équipe séniors F** participation à la finale départementale de futsal et à la finale interdistricts de futsal, **équipe U11G (A)** : participation à la finale départementale du Festival, **joueurs U11G** Noah BOSMENT et Antonin JOMINET pour leur participation à la finale du concours du jeune footballeur, **équipe U13G (A)** : participation à la finale départementale, **joueur U12G** Lylian HERNANDEZ pour sa participation au projet de performance fédéral, **équipe séniors G (B)** : accession au niveau départemental 2.

➤ **L'Étrange Rendez-vous**

Une première également pour Rahin Modélisme. Pour l'occasion, et c'est encourageant, ce sont des jeunes pilotes qui sont montés sur scène.

N'hésitez pas à venir découvrir la discipline. Cette association organise de nombreuses courses sur notre commune et c'est spectaculaire.

Axel LAPKOWSKI a fini deux fois troisième dont une fois en extérieur.

Nolan MATHIE a fini deux fois 2^e à Paris.

Diane DEMADE a terminé première en extérieur et 2^e à Paris.





Commissions municipales

Bâtiments, voirie et travaux

➤ Des travaux importants de voirie ont été effectués cette année

La partie haute de la rue des Chênes a été complètement refaite avec un enrobé jusqu'au croisement du chemin Sous Theurey, avec sécurisation par la réalisation d'un plateau et d'une écluse. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Roger Martin.

Les rues de Verdun et Prudhon, à Éboulet, ont également été totalement refaites avec un enrobé par l'entreprise Eurovia, avec sécurisation par la réalisation d'un cheminement piétonnier, de deux plateaux et un réaménagement du carrefour vers le monument BMNA.

La rue Léopold-Senghor (entreprise Eurovia) a été terminée (plantation de végétaux, aménagement du bord de route en cailloux).

Le parking devant l'aire de jeux et une partie de la rue des Frères Renaud seront rénovés, l'étude de réfection est en cours par le cabinet Ingénierie 70.

➤ Réseau de chaleur

Les travaux ont commencé le 20 octobre pour la mise en place du réseau, un travail important dans le centre du village.

Ce réseau de chaleur permettra de chauffer la mairie, le centre médico-social, la médiathèque, le musée, l'école, la salle des fêtes, l'ancienne trésorerie (cabinet de kinésithérapie) et le périscolaire. Cela engendrera une réelle économie pour la commune et valorisera le bois de nos forêts.

Les subventions obtenues et les CEE ont permis de réaliser ces travaux sans reste à charge pour la commune. Un emprunt de 1 000 000 d'euros a été contracté en attendant le versement des subventions, les aides financières n'étant versées qu'à la mise en service du projet.

L'emprunt sera remboursé dès que les subventions seront perçues, ce qui fait de ces aménagements une opération blanche pour la commune.



Le dispositif des Certificats d'Economies d'Energie est un mécanisme qui oblige les fournisseurs d'énergie (électricité, gaz, fioul, carburants, GPL, etc.), au travers d'objectifs triennaux fixés par les pouvoirs publics, à financer des actions et des travaux en faveur des économies d'énergie.



Commissions municipales

Bâtiments, voirie et travaux

➤ Travaux d'entretien et travaux courants

Comme chaque année, une sélection des rues est retenue par la commission travaux. Cette année les rues sélectionnées sont : rue de la Belle Fontaine (côté forêt), rue de la Blanche Pierre, chemin du Verdot, impasse de la Colonge, rue des Fontenises, rue Jules-Taïclet, chemin de la Côte André, rue du Père André, chemin des Echavais, chemin du Côté, chemin des Planches, chemin du Lac, rue Léopold-Senghor (partie devant les ateliers communaux).

Des travaux pour récupération de l'eau pluviale (avaloirs / puits perdus) ont été faits dans divers endroits de la commune : avenue du Château d'Eau, avenue d'Alsace, chemin du Lac, rue Louis-Pergaud.

Le mur de soutènement situé au croisement de la rue du Ballon et de la rue des Vieux Moulins sera refait par la société STPI, il menace de s'effondrer sur la maison en contrebas.

Le fauchage du bord des accotements a été effectué au printemps et en automne.

Des études sont en cours pour des travaux de voirie à réaliser en 2026 avec les bureaux d'études EVI et MEUNIER. Cela concerne la rue de la Libération, rue des Vieux Moulins, avenue du Général-Brossat et le bas de la rue des Chênes.

➤ Travaux bâtiments

Des travaux d'entretien ont été faits dans les écoles, notamment la mise en place de film solaire sur les fenêtres, le remplacement de la fontaine à eau, l'installation d'écrans, etc.

L'appartement au-dessus du RPE (relais petite enfance), vers la mairie, a été refait. Ce logement est réservé, dans un premier temps, pour les médecins stagiaires ou autres personnels de santé. Le premier locataire est un stagiaire de la pharmacie, qui l'occupe depuis début novembre.



L'aménagement de locaux pour des kinésithérapeutes est en cours au rez-de-chaussée de l'ancienne trésorerie. L'optimisation de la surface existante va nous permettre de recevoir trois kinés, et cela, sans avoir recours à une extension du bâtiment (comme cela était demandé par le précédent kiné).

L'ouverture est prévue en avril 2026.



Communauté de Communes Rahin et Chérimont

➤ Un nouveau terrain de football synthétique à Champagney

Dans le cadre de sa politique de développement des infrastructures sportives, la Communauté de Communes Rahin et Chérimont (CCRC) conduit la réalisation d'un complexe sportif de nouvelle génération à Champagney.

Le projet comprend :

- un terrain de football synthétique aux dimensions réglementaires (105 x 68 m – classe T5) avec éclairage classé E5 ;
- une piste d'entraînement de 400 mètres ;
- un bâtiment multifonctionnel de 405 m² intégrant quatre vestiaires, un club-house convivial, des locaux techniques et un parking dédié aux usagers.

Le terrain de football, élément central du projet, est conçu pour répondre aux besoins des associations sportives et des établissements scolaires. Son revêtement rempli de billes de liège biodégradables garantit un confort de jeu optimal tout en réduisant l'impact environnemental et les besoins d'entretien.



Porté par la Communauté de Communes Rahin et Chérimont et cofinancé conjointement par l'État, l'Agence Nationale du Sport, la Région Bourgogne-Franche-Comté, le Département de la Haute-Saône (via le dispositif PACT), la Fédération Française de Football (FAFA) et la commune de Champagney, le projet illustre une démarche partenariale exemplaire.

Les travaux ont débuté en juillet 2023 : le terrain synthétique a été livré en juillet 2024, tandis que la construction des bâtiments (vestiaires, club-house et locaux techniques) se poursuivra jusqu'à fin 2025. Ce décalage de calendrier s'explique par la gestion des financements et l'échelonnement des subventions obtenues.

À travers cet investissement structurant, la CCRC réaffirme sa volonté de renforcer l'attractivité et le dynamisme du territoire, en offrant à tous les habitants des équipements modernes, durables et accessibles.

➤ Extension de la zone d'activités des Champs May : un projet au service du développement économique

La Zone d'activités des Champs May, située à Champagney, entre dans une nouvelle phase d'extension visant à renforcer son attractivité et sa capacité d'accueil.

Les procédures administratives et marchés publics étant désormais finalisés, le démarrage des travaux d'extension est prévu d'ici la fin de l'année 2025.

Ce projet vise à soutenir le développement économique local et à accueillir de nouvelles entreprises dans des conditions optimales.

L'aménagement prévoit :

- l'extension et la mise à niveau de l'ensemble des réseaux secs et humides ;
- la création d'accès et de voiries internes facilitant la circulation ;
- la préparation de plusieurs parcelles viabilisées prêtes à accueillir des porteurs de projets.

L'objectif est de permettre l'installation d'au moins trois nouvelles entreprises sur la zone à court terme, renforçant ainsi l'attractivité économique du territoire et la création d'emplois locaux.

Par ce projet, la Communauté de Communes Rahin et Chérimont confirme sa stratégie de développement équilibré entre économie, environnement et qualité de vie, en offrant aux acteurs économiques un cadre moderne, accessible et évolutif.



Communauté de Communes Rahin et Chérimont

➤ Voie verte intercommunale : un axe structurant pour la mobilité douce

Le projet de voie verte intercommunale constitue l'un des chantiers majeurs engagés par la Communauté de Communes Rahin et Chérimont pour développer les mobilités durables et favoriser les liaisons actives entre communes.



Un projet initié dès 2020 et mis en œuvre à partir de 2024

La première phase, engagée en 2024, a porté sur le traitement des traversées de cours d'eau avec la pose de cinq passerelles. Ces aménagements ont permis de sécuriser les franchissements et de préparer le futur tracé cyclable.

2025 : des études structurantes

L'année 2025 a été consacrée à la conception du tracé principal, long de 25 kilomètres, reliant la CCRC au Pays de Lure à l'ouest et au Pays d'Héricourt à l'est. Ces études ont permis de définir un parcours cohérent, sécurisé et inclusif, répondant à la fois aux besoins du quotidien (déplacements domicile-travail, accès scolaires) et aux attentes touristiques (promenade, loisirs, découverte du patrimoine).

Une mise en œuvre progressive

La réalisation de la voie verte intercommunale s'effectue par étapes. Les travaux de jonction avec la Communauté de Communes du Pays de Lure, engagés fin 2025, seront réceptionnés début 2026, marquant une première avancée majeure dans la continuité du réseau cyclable.

La seconde phase, concernant la liaison entre Ronchamp et Champagney, débutera à la fin de l'année 2026, et constituera une étape déterminante vers la mise en service complète de l'itinéraire intercommunal de mobilité douce.



Un projet soutenu et partagé

Ce projet bénéficie du soutien de l'Europe, de l'État, de la Région Bourgogne-Franche-Comté et du Département de la Haute-Saône, soulignant son caractère stratégique pour la transition écologique et le développement des mobilités actives.

Échelonné sur une période de quatre ans, le phasage des travaux permettra une mise en œuvre progressive et coordonnée à l'échelle du territoire.

À terme, la voie verte constituera un maillon essentiel du maillage cyclable régional, conciliant mobilité quotidienne, sécurité des usagers et attractivité touristique, tout en valorisant le patrimoine naturel et paysager local.

Le tri des biodéchets : une pratique bien intégrée !

La collecte des biodéchets a été mise en place au 1^{er} janvier 2023, 1 an avant l'échéance réglementaire. Sur les 44 communes que comptent le territoire du SMICTOM, ce sont près de **509 tonnes** de biodéchets qui ont été collectées et transférées sur la plate-forme de compostage d'Aspach-Michelbach en 2024, soit **13 kg/an/hab.** Ces résultats sont plus que satisfaisants en comparaison avec la région Grand Est par exemple où le ratio est de 5 kg/an/hab. L'adhésion des usagers à cette pratique est donc importante.



Plate-forme de compostage d'Aspach-Michelbach

Sur Champagney, ce sont **21 bornes** qui sont dispersées sur la commune. Pour connaître leur localisation, rendez-vous sur le site internet du SMICTOM www.smictom-zsv.fr.



Ces bornes sont numérotées. En cas de problèmes tels que des débordements ou des bornes endommagées, ne pas hésiter à rappeler ce numéro pour une identification rapide en téléphonant au 03 84 54 39 44.

Même si des dépôts sont visibles près d'une borne, bien vérifier qu'elle est pleine car elle n'est que rarement complètement remplie. Les bornes sont vidées systématiquement le mercredi.

- Les sacs kraft sont à récupérer au SMICTOM, à raison de **1 lot de 50 sacs par personne et par an,**
- Des bioseaux fermés sont disponibles gratuitement au SMICTOM en remplacement des bioseaux ajourés et des sacs kraft pour les foyers qui le souhaitent.

Les auteurs des dépôts sauvages sont passibles d'une amende **de 135 euros,**

Le compostage à domicile reste la pratique à privilégier pour réduire ses ordures ménagères.

Le SMICTOM propose **des composteurs bois à tarif préférentiel.**

Pour en commander, il suffit de remplir un formulaire sur le site internet du SMICTOM : www.smictom-zsv.fr





Office National des Forêts

➤ Rappels concernant la circulation des véhicules motorisés en forêt et dans les espaces naturels

Qu'elle appartienne à l'État, aux collectivités ou à des particuliers, la forêt est un espace privé !

En droit, on distingue 3 catégories de voies :

- Les voies du domaine public routier : routes nationales, départementales, voies communales ;
- Les chemins ruraux ;
- Les chemins privés.

La circulation est autorisée sur les voies ouvertes à la circulation publique : routes nationales, départementales, voies communales et chemins ruraux affectés à la circulation publique.

En dehors de ces voies la circulation y est réglementée au travers notamment du code forestier (article R163-6) et du code de l'environnement (articles L362-1 et R362-2). Les routes forestières font partie des chemins privés de la commune. Elles sont considérées ouvertes à la circulation publique si elles sont carrossables : Le caractère carrossable d'un chemin est relatif à l'état matériel du chemin. Pour être carrossable, le chemin doit être accessible sans difficulté ET par tous les temps à un véhicule de tourisme ordinaire (est-ce qu'on peut y aller en Twingo ?).

Cependant la circulation publique peut y être réglementée, voire interdite, sur décision du propriétaire (en forêt communale, résultat d'une mesure de police : arrêté pris par le maire).

Si un chemin carrossable est interdit à la circulation publique par décision du propriétaire, la fermeture de la voie doit être matérialisée par tout dispositif manifestant clairement l'interdiction d'accès : plots, barrières, panneaux...). La présence d'une simple barrière, qu'elle soit ouverte ou fermée, signifie bien « **fermeture** ! »

S'il n'est pas carrossable un chemin est donc non ouvert à la circulation publique, donc la **circulation y est interdite**. Le caractère non ouvert à la circulation publique se déduisant de la nature du chemin et ne résultant pas d'une décision de propriétaire, il n'est pas exigé par les tribunaux d'apposer une signalisation ou des dispositifs de fermeture à chaque accès.

Les chemins non carrossables sont présumés fermés à la circulation même sans signalisation.

Dès lors, les lieux de passage suivants ne peuvent constituer des voies ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur :

- Les tracés éphémères (chemins de débardage ouverts et utilisés par les tracteurs pour la seule durée de l'exploitation d'une coupe, aux seules fins de tirer les bois exploités hors de la parcelle) ;
- Les bandes pare-feu créées dans les massifs forestiers pour éviter la propagation des incendies ;

- Les itinéraires clandestins qui, à force de passages répétés, créent au sol une piste alors que le propriétaire n'a jamais eu l'intention de créer un tel chemin à cet emplacement ;
- Les emprises non boisées du fait de la présence d'ouvrages souterrains ou aériens (canalisations, lignes électriques...), du couvert environnemental (bandes enherbées...), ou ouvertes pour séparer des parcelles forestières (lignes de cloisonnement) ;
- Les sentiers manifestement destinés à la randonnée pédestre en raison de leur étroitesse ne sont pas non plus des voies ouvertes à la circulation publique des véhicules à moteur.

De plus, sur les voies ouvertes à la circulation publique, que l'on soit en forêt ou ailleurs, le code de la route s'applique. Pour circuler sur ces routes, il convient de répondre aux exigences de ce dernier (immatriculation du véhicule, la présence de feux, clignotants...), ainsi qu'au code des assurances (article L211-1 qui instaure l'obligation d'assurance), et bien évidemment être en possession du permis de conduire correspondant à la catégorie de véhicule conduit.

Donc en résumé : On peut circuler sur les routes carrossables ouvertes à la circulation publique avec un véhicule homologué et assuré ; en dehors toute circulation est interdite, quel que soit le véhicule. De plus, circuler hors de toute voie ou tout chemin (au milieu d'une parcelle) est également strictement interdit.

Ces interdictions ne s'appliquent pas aux véhicules motorisés utilisés pour effectuer une mission de service public, ou à des fins professionnelles de recherche, d'exploitation ou d'entretien des espaces naturels, ainsi qu'au propriétaire ou ses ayants droit. Un ayant droit est une personne qui détient un droit ou une obligation en vertu d'un lien juridique avec une autre personne. Exemple d'ayants droit : les chasseurs dans le cadre d'une action de chasse, les affouagistes pour se rendre sur leur lot. Un chasseur qui va à la cueillette de champignons n'est pas ayant droit, de même qu'un affouagiste est autorisé à circuler sur une route fermée à la circulation uniquement pour se rendre sur son lot. Être simple habitant de la commune ne confère pas la qualification d'ayant droit.

Toute circulation à des fins de loisirs est donc interdite en dehors des voies ouvertes à la circulation publique.

Tout contrevenant au principe d'interdiction est passible d'une amende de 135 € pouvant aller jusqu'à 1 500 € selon les cas, éventuellement assortie d'une saisie de son véhicule.

2025 à la Maison de la Négritude

L'année 2025 a été marquée par les vingt ans de la Route des Abolitions de l'Esclavage, les inaugurations de deux expositions temporaires réalisées et proposées par les médiateurs culturels du musée et par un émouvant moment de partage entre les élus de Champagney, les deux guides-conférenciers de la Maison de la Négritude et les élèves de l'école élémentaire de Sainte-Rose en Guadeloupe.



Du 16 mars au 4 mai, les visiteurs de la Maison de la Négritude ont pu découvrir l'exposition « Qui est George Bridgetower (1778-1860), le dédicataire de la Sonata per un mulattico lunatico composée par Beethoven ? ».

Cette exposition, inaugurée à l'occasion du 236^e anniversaire du Vœu de Champagney en présence de M. Pierrick Lozé, sous-préfet de Lure, avait été présentée en avant-première en octobre 2024 au prieuré de Marast dans le cadre du concert de clôture du festival Musique et Mémoire.

Le 10 mai, à l'occasion de la Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, l'exposition temporaire « Joséphine Baker, une femme engagée » a été inaugurée en présence de M. le sous-préfet de Lure et d'une délégation d'élus de la région et de la ville d'Audincourt. Cette exposition, qui s'inscrit dans le cadre du 50^e anniversaire de la disparition de cette artiste (12 avril 1975), a été réalisée par l'équipe d'animation du musée et a permis de retracer sa vie, ses combats contre le racisme, les discriminations et son parcours artistique marqué par sa chanson emblématique « J'ai deux amours ».



Mme Marie-Claire Faivre, présidente de la Route des Abolitions de l'Esclavage, a clôturé cette journée en proposant un diaporama réalisé dans le cadre du vingtième anniversaire de cette association. Ce montage, déjà diffusé toute l'année au musée, rend hommage à toutes les personnes qui ont contribué à sa création ainsi qu'à la réalisation de toutes ses actions. Cette association regroupe cinq sites : l'espace muséographique Victor Schoelcher de Fessenheim, du fort de Joux, de la maison de l'abbé Grégoire d'Emberménil, du musée Anne-Marie Javouhey de Chamblanc et de la Maison de la Négritude.



Dans le cadre du projet de jumelage entre la ville de Champagney et la ville de Sainte-Rose, les médiateurs culturels ont reçu et présenté à 36 élèves de l'école élémentaire de Sainte-Rose le 4 juin dernier, l'article 29 du cahier de doléances de Champagney et les locaux de la Maison de la Négritude.



La lecture du Vœu de Champagney assurée par ces élèves était teintée d'une certaine émotion. Le jeune Lyvhan a relevé qu'en 1789 « les habitants de Champagney ont compris que les personnes de couleur étaient leurs frères. »

Les 20 et 21 septembre, la Maison de la Négritude a participé aux Journées européennes du patrimoine.

Le 7 novembre, dans le cadre du festival Diversité organisé par le Centre Image, Sacha Marjanovic, du pôle de Montbéliard, est venu installer du matériel professionnel dans la troisième salle du musée, la transformant ainsi en petit cinéma. Il a projeté le film « Ni chaînes ni maîtres », de Simon Moutaïrou. Une vingtaine de personnes ont assisté à la diffusion de cette œuvre émouvante et bien documentée sur le marronnage.



*Nous vous donnons rendez-vous en 2026 pour découvrir
le nouveau programme d'animations de la Maison de la Négritude.*

Horaires d'ouverture de la Maison de la Négritude et des Droits de l'Homme

Du 1^{er} avril au 31 octobre :

Du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 : samedi et dimanche : de 14 h à 18 h.

Du 2 novembre au 31 mars :

Du mardi au samedi, de 13 h 30 à 17 h 30.

Le musée est fermé les 1^{er} et 11 novembre ainsi que durant les vacances de Noël.

Visite guidée tous les vendredis à 16 h 30, et sur rendez-vous pour les groupes (à partir de 10 personnes).

Rappel :

L'entrée du musée est gratuite pour les habitants de Champagney.

Informations :

Site internet : <https://maisondelanegritude.fr>

Tél. : 03 84 23 25 45



Vous vous souvenez de moi ?

Il y a quelques années, je vous avais partagé mon aventure dans le monde des Miss... Aujourd'hui, je reviens vers vous, mes chers Champagnerots, pour vous raconter une expérience encore plus folle, plus intense, plus bouleversante : **PÉKIN EXPRESS – La Route des Tribus Légendaires**.

Waouh... Quelle aventure ! Par où commencer ? Peut-être par le tout début, quand tout cela n'était encore qu'un rêve un peu fou...

Comment je me suis retrouvée en plein cœur de l'Afrique sauvage ?

J'ai découvert Pékin Express quand j'étais encore gamine. Ensuite, ado, je préférais sortir avec mes amis que rester devant la télé... sauf que mon père, lui, ne ratait jamais une émission d'aventure, surtout celle-là ! À 15 ans, je lui ai dit en rigolant : « Viens, on s'inscrit ! »

Mais j'avais oublié qu'il fallait être majeure... foutu.

L'année dernière, en mars, je lui relance l'idée : « Viens, on fait une vidéo de casting, juste pour rigoler, on n'a rien à perdre ! »

On savait très bien que ça ne passerait pas, mais bon, autant se marrer un bon coup. Et puis, si on fait rire la production, ce sera déjà ça.

La vidéo de casting... ou le chaos total

La vidéo est toujours dispo sur mon Insta et TikTok... Une vraie catastrophe !

Pas de son au début, mon père me coupe la parole deux fois, des blancs... et moi, en pyjama. Oui, en pyjama. Qui fait ça franchement ?

Pendant que d'autres envoient des vidéos super pro, bien montées, nous, on fait tout à l'arrache, comme d'hab. Mais foutu pour foutu... on l'envoie. Et basta.

Trois semaines plus tard, coup de fil d'un numéro inconnu. En temps normal, je ne décroche pas. Mais là, allez savoir pourquoi, je réponds. J'étais en cours (je faisais ma dernière année pour devenir éducatrice de jeunes enfants). Je sors de la salle et là...

« Bonjour, c'est la production de Pékin Express. On voudrait vous rencontrer à Paris pour la prochaine phase de casting. » Ma réponse : « C'est une blague ?! »

« Non non, rassurez-vous, vous nous avez bien fait rire ! »

On monte à Paris... sans trop y croire

Mon père pensait que je lui faisais une blague.

On hésite : est-ce que ça vaut le coup de monter jusqu'à Paris ?

Il y a environ **44 000 binômes** en lice...

Finalement, on y va. Avec ma mère et mon frère, on en profite pour faire une petite balade. À l'hôtel, on rencontre d'autres binômes...

peut-être qu'on se retrouvera sur la route ? Je n'y crois pas trop.

On remplit les documents, on passe une première interview avec un journaliste et un caméraman :

Pourquoi vous ? Pourquoi ensemble ? C'est quoi votre lien ?

On est naturels, on rigole, on est nous, tout simplement.

Retenez bien ce mot : **naturels**. C'est peut-être ce qui a tout changé.



Deuxième phase : le sketch des Tuches (oui, vraiment)

Quelques semaines plus tard, nouvel appel : « Vous êtes retenus pour la **3^e phase** du casting. Cette fois, venez habillés comme pour l'aventure, et apportez une surprise qui vous représente. »

On s'est dit : « Bon là, c'est sûr on va se faire recaler. Mais allez, on y va pour le fun. »

Résultat, on débarque en tenue Pékin Express et pour la surprise... on fait un sketch ! Déguisés en **famille Tuche**, avec un pot de **cancoillotte** bien de chez nous ! Fou rire général. On était complètement nous-mêmes, et ça a payé. Le père et la fille francs-comtois.



Actualités

L'aventure Pékin Express par Eva HENNEQUIN

Et puis... on y croit

Dernière étape : les tests médicaux. On est encore dans la course. Les semaines passent, les étapes s'enchaînent. Petit à petit, on commence à y croire. Et puis... **début juillet**, la nouvelle tombe : **On est pris pour participer à la prochaine saison de Pékin Express.** Je n'en reviens pas. Mon père, lui, touche un rêve du doigt.

Ce que vous n'avez pas vu à la télé

Deux mois avant le départ, on commence à réaliser. Pas de contact avec nos proches, pas d'entraînement. Moi, avec mes partiels, je n'avais plus le temps de faire du sport. Mon père non plus. On doute : Est-ce qu'on est vraiment prêts ?

Être éliminés ? Ce n'est pas grave. Mais abandonner... jamais.

Quelques jours avant le départ, la production vient chez nous pour tourner notre portrait vidéo. On adore. On termine autour d'un barbecue avec eux. Un vrai moment de partage.

Et puis, deux jours avant de partir... tout bascule. Mon père m'annonce qu'il a un **cancer**.

Le choc. La peur. La colère.

Je suis tétonisée. Comment répondre à ça ?

« Depuis quand tu le sais ? Pourquoi tu ne m'as rien dit ? »

Il me répond : « Je ne voulais pas t'inquiéter. Tu passais tes examens.

Il fallait que tu sois tranquille. »

Mais toute la famille était au courant... sauf moi. Comme avec mon grand-père. Lui aussi avait un cancer. Et on m'avait laissé croire que tout allait bien... jusqu'à ce qu'il parte, 20 minutes après que je sois allée le voir. J'ai eu l'impression de revivre ce traumatisme.

Alors j'ai dit à mon père : « On annule tout. Si je te pousse et qu'il t'arrive quelque chose, je ne me le pardonnerai jamais. »

Mais il m'a rassurée : il avait vu son chirurgien, il avait l'accord pour partir. Alors on est partis.

Je lui en ai voulu. Une partie de moi était en colère. Mais je comprends son choix. Il a souffert sans moi. Maintenant, c'est à moi de me battre pour lui.



Le jour J : c'est parti pour l'aventure

On dit au revoir à nos proches. C'est douloureux. Mais on y va pour se battre. On est **Francs-Comtois**, et notre but : ne jamais abandonner. Ce n'est pas grave si on est moins en forme que d'autres. Si on a été choisis cette année, ce n'est pas un hasard. Petit clin d'œil : j'ai fait réviser **l'anglais** à mon père tout le trajet avant Paris. Une vraie galère ! Lui l'anglais, moi les insectes... on partait déjà avec des handicaps !

On dort à Paris. Téléphones retirés par la prod. Pour moi, ça a été un vrai défi. J'assume, je suis accro à mon téléphone. Mais heureusement, j'étais avec mon père.

Destination : Tanzanie !

Après plus de 10 heures de vol, on arrive enfin... en **Tanzanie**, en plein cœur de l'Afrique sauvage. Ce n'était pas notre destination de rêve au départ, mais aujourd'hui, je peux vous le dire : **on ne regrette rien**.

Je vous laisse découvrir l'aventure sur **M6+ en replay – saison 20**. Vous verrez tout. Ce que je vous raconte ici, c'est l'envers du décor, nos pensées les plus intimes.

Ce qu'on retient...

Ce voyage nous a transformés. On a réalisé **plus de la moitié du parcours**, sans jamais abandonner. Et rien que pour ça, **on a gagné**.

Je ne suis pas parfaite, ni la plus belle, ni la plus forte. Mais j'ai été moi. Et ça, c'est ma plus belle victoire. Merci du fond du cœur pour tous vos messages, vos encouragements, votre soutien...

Je ne changerai pour rien au monde ma région, mon département, ma ville.

C'est à **Champagney** que j'ai grandi, et que je suis devenue qui je suis.

Ma famille est le plus beau cadeau que n'importe quel enfant souhaiterait avoir !

À bientôt... peut-être encore sur vos écrans !

N'hésitez pas à nous suivre sur nos réseaux pour découvrir les événements auxquels nous participons et venir nous rencontrer !

Et surtout... **restez vous-mêmes ! Toujours !**

Actualités

Tristan Tetot, pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Tristan TETOT, j'ai 50 ans et je suis né à Montbéliard. Je suis marié et papa d'une fille de 14 ans, Tessa.

Comment vous est venue la passion pour le culturisme ?

La passion du culturisme n'est pas venue instantanément. À la base j'étais cycliste, je pratiquais cette discipline dans un club sportif à très haute intensité. Je partais rouler tous les jours et le week-end était consacré aux grandes sorties ou aux compétitions.

Lors d'un entraînement, un dimanche matin, j'ai eu une faiblesse, mes jambes ne répondaient plus, je ne pouvais plus me mettre en danseuse sur le vélo.

De là, j'ai pris rendez-vous chez mon médecin qui m'a renvoyé vers un neurologue où le verdict fut sans appel, maladie neurologique dégénérative (amyotrophie spinale).

Le neurologue me demande alors de ne plus pratiquer de sport.

Je suis resté un an sans pratiquer, jusqu'au jour où je me suis dit que je ne pouvais pas rester sans rien faire. J'ai dû trouver un sport dans lequel je pourrais adapter les mouvements et surtout où je pourrais me sentir bien. C'est à partir de ce moment là que je me suis inscrit dans un club de musculation.

Et de là est née cette passion pour ce sport. J'ai commencé ma première compétition en 2002 à l'âge de 27 ans et depuis je n'ai jamais arrêté. J'ai eu des périodes sans compétitions mais l'entraînement était toujours présent avec une intensité et une motivation plus ou moins présente, mais je n'ai jamais arrêté.

Quelle est la différence entre le culturisme naturel et le culturisme traditionnel ?

Il n'y a pas de différence. Dans la pratique du culturisme, il y a les personnes qui vont prendre des compléments alimentaires autorisés ou tout du moins qui ne sont pas classés dans la liste des produits dopants (liste établie par l'AFLD au niveau national) et il y a ceux qui vont utiliser des produits interdits (interdits selon la liste de l'AFLD). Mais un culturiste reste un culturiste avec la même passion pour ce sport.

Quelle est l'ambiance en compétition ?

Généralement l'ambiance est relativement tendue, surtout le matin lors de la première partie où les athlètes vont se découvrir pour la première fois. On va se juger, se regarder, se comparer... De plus, avec quelquefois des temps d'attente importants, le stress augmente.





À combien de compétitions participez-vous par an ? Comment vous organisez-vous ?

Cela va dépendre des échéances, de mes envies et des compétitions ciblées.

En règle générale, j'essaie toujours de faire 3 à 4 compétitions par an, mais pas tous les ans. Cette année, par exemple, je n'avais pas prévu de compétition. J'ai préféré accentuer les entraînements sur mes points faibles pour revenir avec un meilleur physique en 2026.

Pour 2026, je pense qu'il devrait y avoir au moins 4, voire 5 compétitions.

Voulez-vous nous en dire un peu plus sur cette discipline ?

On parle souvent de l'entraînement et des méthodes de préparation, mais la nutrition est aussi importante que l'entraînement.

Tout au long de l'année, il faut faire le suivi de son alimentation en pesant et en calculant le nombre de calories qui doit être consommé afin de pouvoir donner à son organisme tout ce dont il a besoin et ainsi répondre mieux à l'entraînement.

Tout comme l'entraînement, la nutrition va évoluer avec les différentes phases de préparation et surtout avec la période dans laquelle on se trouve. Car les mois précédant un championnat la nutrition doit permettre de nous garder en forme tout en faisant en sorte que notre organisme brûle un maximum de graisse afin d'être le plus sec et le plus volumineux possible le jour J.

La catégorie Handisport

Dans un sport où le physique reste l'élément primordial lors d'un championnat, la mise en place de la catégorie handisport n'a pas été facile car il fallait déterminer une grille de notation différente, savoir comment noter un athlète handi mais aussi déterminer où commence le handicap.

Ces questions sont encore d'actualité aujourd'hui malgré une avancée importante.

Heureusement, beaucoup de fédérations ont créé des catégories handi.

La fédération

Le culturisme reste, en France, le seul sport qui compte plus de 5 fédérations.

Toutefois, il faut savoir qu'une seule de ces fédérations est délégataire : La FFForce.

La Fédération Française de Force (FFFForce) est une association loi 1901 qui a été fondée le 17 Janvier 2015, suite à la scission de la Fédération Française d'Haltérophilie, Musculation, Force Athlétique et Culturisme (FFHMFAC).

Créée initialement pour fédérer la Force Athlétique et le Développé Couché, la FFForce a élargi ses activités en accueillant le Kettlebell depuis 2016, le Macelifting depuis 2018, le Bras de Fer Sportif, le Culturisme et le Functional Training depuis 2019.

La FFForce est agréée par le ministère chargé des Sports depuis le 1er décembre 2015. Elle est membre du Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) depuis le 26 mai 2016 et elle a obtenu la délégation pour la Force Athlétique et le Développé Couché au 31 décembre 2016, le Culturisme au 31 janvier 2020, le Bras de fer sportif, Para-Bras de fer sportif et le Kettlebell au 28 mars 2022.

La FFForce est représentée sur l'ensemble du territoire français grâce à 12 ligues métropolitaines et 3 ligues ultra-marines. Au 31 décembre 2023, elle compte 10 562 licenciés pour 318 clubs affiliés.

**Tristan Tetot a été sacré Monsieur Univers handisport en culturisme à Salou en Espagne
le 16 novembre dernier.**

En début d'année, la population de Champagney a été recensée.

Cela faisait 6 ans que cette opération n'avait pas eu lieu. Habituellement cela se fait tous les 5 ans, mais la crise de la Covid-19 est passée par là.



Les agents ont réalisé un excellent travail puisque près de 99 % de la population ont répondu au questionnaire de l'INSEE dans notre commune.

Cette enquête a d'autres utilités que de compter la population. Elle sert aussi à informer les élus sur les politiques à mener en matière de logements, de formations, d'infrastructures, de transport, etc.

En ce qui concerne la population de Champagney et pour la deuxième fois consécutive, le recensement montre une baisse du nombre d'habitants, avec plus de 3 800 en 2016 et moins de 3 600 en 2025.

Comme la majorité des zones rurales, Champagney est touchée par le départ des jeunes et le vieillissement de sa population.

Rendez-vous en 2030 pour un nouveau point !

Paroles d'agents recenseurs :

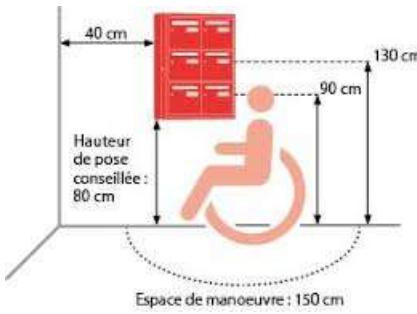
C : « Merci aux habitants pour leur accueil ! Bonne continuation à tous ! »

N : « Expérience agréable. Les gens sont sympathiques, certains nous offrent le café. Merci à tous ! »

E : « Internet est passé par là, un bien, un mal, je ne sais pas ; plus rapide, sans doute, mais moins convivial. Merci à tous ! »

Informations

➤ Qu'est-ce qu'une boîte aux lettres normalisée ?

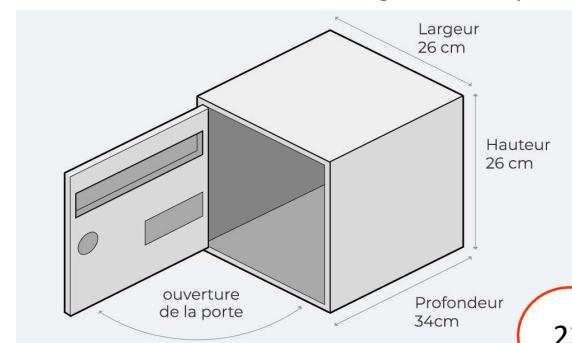


Une **boîte aux lettres** sert à recevoir à domicile tous types d'envois (colis, courriers, presse...), elle doit être positionnée à l'adresse indiquée, en bordure de voie ouverte à la circulation publique et placée à l'entrée d'un logement, à un endroit accessible sans danger par votre facteur. N'oubliez pas d'inscrire dessus le nom de tous les habitants du foyer dans le **porte-étiquette** prévu à cet effet.

En **habitat collectif**, les boîtes aux lettres doivent être libres d'accès ou peuvent être positionnées dans des halls d'entrée sécurisés et accessibles grâce à un pass ou un système sécurisé VIGIK.

De plus, la boîte aux lettres est individualisée pour chaque logement. Elle est identifiée avec le numéro d'appartement. À partir de 6 boîtes aux lettres, votre gestionnaire a l'obligation d'installer un tableau indicateur mentionnant le nom par ordre alphabétique et le numéro de la boîte aux lettres ainsi que celui de l'appartement.

Dans tous les cas, assurez-vous qu'elle est bien équipée d'une serrure compatible « Pass facteur » pour permettre le dépôt ou l'enlèvement de vos colis (retours ou expéditions depuis votre boîte aux lettres).





Informations

➤ Cartes d'identité et passeports

La mairie de Champagney est équipée pour instruire vos demandes de carte nationale d'identité électronique (CNIE) et passeport.

La démarche se réalise en 4 étapes :

- **1. Réaliser la pré-demande en ligne :**

Sur le site www.ants.gouv.fr (en se connectant via le portail France Connect)

En cas de difficulté pour effectuer cette démarche en ligne, vous pouvez prendre contact avec l'agence France Services de Champagney : 03 84 36 51 59.

- **2. Prendre rendez-vous à la mairie :**

Directement depuis le site internet de la commune : www.champagney.fr

Ou par téléphone : 03 84 23 13 98 ou 03 84 23 13 36

La liste des documents à fournir selon la situation (1^{re} demande, mineur concerné, changement d'état civil, etc.) vous sera communiquée.

- **3. Se présenter au rendez-vous :**

Venir avec la pré-demande et les documents. La prise d'empreintes digitales est réalisée à partir de 12 ans.

La présence du demandeur est obligatoire (toute personne mineure doit être accompagnée d'un représentant légal).

- **4. Retrait du titre :**

Le demandeur reçoit un SMS lorsque son titre est arrivé en mairie. Le retrait du titre se fait sans rendez-vous.

Présence obligatoire de toute personne de plus de 12 ans (prise d'empreintes)

Rappel des horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h sauf le jeudi matin (secrétariat fermé)

Nouveauté : certification de l'identité numérique France Identité

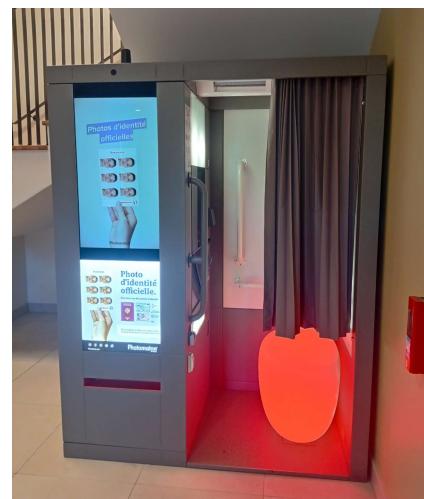
Depuis mars 2025, la mairie de Champagney est équipée pour la certification de votre compte France Identité.

À quoi sert l'identité numérique ?

L'identité numérique certifiée sert à prouver son identité sans divulguer toutes ses données personnelles, sécuriser vos démarches en ligne et empêcher toute usurpation d'identité. La certification est gratuite, révocable à tout moment et valable 5 ans.

Qui peut utiliser l'application ?

Les personnes âgées de 18 ans et plus, possédant la CNI délivrée depuis mars 2021 (format carte bancaire) et possédant un téléphone portable doté de la technologie NFC sans contact avec Android 11 ou iOS 16 minimum.



Un photomaton est installé au rez-de-chaussée de la mairie, vous permettant de réaliser directement sur place vos photos d'identité conformes pour les Cartes Nationales d'Identité et les passeports.

Attention : l'appareil ne rend pas la monnaie mais vous pouvez payer en carte bleue sans contact.



Informations

➤ Attention aux sites frauduleux !

CNI/Passeports- Attention aux sites ou mails frauduleux.

De plus en plus de sites frauduleux apparaissent dans les résultats des moteurs de recherche pour les pré-demandes de carte nationale d'identité et de passeport.

Ces sites exigent des paiements pour des services qui sont gratuits.

Nous rappelons que les démarches de renouvellement de CNI sont gratuites et que seuls les passeports ou les pertes ou vols de cartes nécessitent l'achat d'un timbre fiscal de 25 € disponible sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/> ou en bureau de tabac. Le timbre fiscal pour un passeport coûte 86 € pour un adulte, et 42 € ou 17 € pour un enfant, selon son âge.

Pour éviter toute fraude, nous vous conseillons d'utiliser le lien officiel dédié à cet effet :

<https://passeport.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne>

Faux sites administratifs,
attention aux arnaques !



Les actes de naissance ou de décès sont également gratuits.

Restez vigilant et ne partagez jamais vos informations personnelles sur des sites non sécurisés ! Si vous êtes victime d'escroquerie, vous pouvez déposer plainte auprès de la gendarmerie.

Une question ? Un doute ?

Consultez toujours, et en premier lieu, le portail de l'administration www.service-public.fr qui recense tous les sites officiels en fonction des documents recherchés et le coût éventuel des démarches.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'un de nos conseillers France Services sur Champagney (place du Général de Gaulle) ou directement en mairie de Champagney.

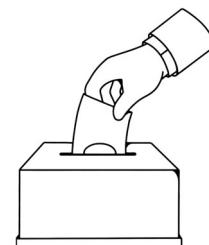
France Services :	03 84 36 51 59	franceservices.rahinetcherimont@gmail.com
Horaires d'ouverture :	lundi et mardi : 8 h 30 - 12 h et 13 h - 16 h 45	
	mercredi : 8 h 30 - 12 h	
	jeudi : 8 h 30 - 12 h	
	vendredi : 13 h 30 - 16 h	

➤ Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter aux prochaines élections municipales, prévues les 15 et 22 mars 2026, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales de votre commune.

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

- Avoir le droit de vote, ce qui implique de posséder la nationalité française, d'être majeur au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour, jouir de ses droits civils et politiques.
- Avoir une attaché avec la commune au titre de : son domicile principal / sa qualité de contribuable / sa qualité de gérant de société.



Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur les listes en vue de participer au scrutin peuvent déposer leur demande à la mairie, ou en ligne sur <https://www.service-public.gouv.fr> jusqu'au sixième mercredi précédent le scrutin.

Pièces à fournir : une pièce d'identité et un justificatif de moins de 3 mois.



Informations

➤ Frelons asiatiques à pattes jaunes

Afin de lutter contre la prolifération du frelon asiatique à pattes jaunes, qui nuit à l'écosystème local, nous invitons la population à signaler tout nid remarqué sur la commune à l'association OPEB, qui est habilitée à les détruire en toute sécurité.

Contact : 07 49 38 23 75



➤ Nuisances sonores et déjections canines

La municipalité souhaite attirer votre attention sur la nécessité de respecter certaines règles pour préserver la tranquillité et la propreté de notre commune, en particulier en ce qui concerne nos animaux de compagnie. Des plaintes de plus en plus nombreuses font état de nuisances sonores (abolements incessants), de problèmes de propreté sur les trottoirs et dans les parcs, ainsi que de la circulation de chiens non tenus en laisse. Ces manquements au civisme perturbent la vie quotidienne de chacun. Posséder un animal implique des responsabilités, non seulement envers lui, mais aussi envers le voisinage.

Rappel des règles de bonne conduite :

- **Maîtrise du bruit** : Assurez-vous que les aboiements de votre chien ne dérangent pas vos voisins, surtout tôt le matin ou tard le soir.
- **Propreté des lieux publics** : Les crottes de chien doivent être ramassées. Des distributeurs de sacs sont à votre disposition en divers points de la ville.
- **Sécurité** : Tenir son chien en laisse est une obligation légale dans les lieux publics.

Le non-respect de ces règles peut entraîner des sanctions. L'harmonie de notre ville dépend de l'effort de chacun. Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

➤ Animaux errants ou en divagation

Selon l'article L211-19-1 du Code rural et de la pêche maritime, la divagation des animaux domestiques et des animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité est interdite.

La commune de Champagney a signé une convention avec l'association OPEB qui trappe et stérilise les chats errants pour en faire des chats libres ou les faire adopter lorsque c'est possible. Contact : 07 49 96 75 02.

Tout chien en divagation doit être signalé à la mairie (après vérification que l'animal est bien sans surveillance), qui le placera en fourrière, aux frais du propriétaire, en attendant que celui-ci soit retrouvé.

➤ Marché hebdomadaire

Le marché a lieu tous les dimanches, de 9 h à 12 h, place du Général de Gaulle. On peut y trouver des fruits et légumes, des œufs, de la viande, du fromage, etc.



➤ Déchetterie fixe Gestamp



Nouveauté : à partir de 2026, la déchetterie semi-fixe de la Z.A. des Champs May sera ouverte tous les lundis de 9 h à 12 h.

Informations

➤ Taille des haies en bordure de l'espace public

Si l'entretien des voiries et espaces verts communaux est à la charge des services techniques de la ville, la taille des haies privées en bord d'espaces publics incombe à leurs propriétaires (ou locataires).

En bordure de l'espace public (trottoir, route, etc.) :

- Les haies ne doivent pas dépasser 2 m de hauteur, voire moins là où le dégagement de la visibilité est indispensable, à savoir à l'approche d'un carrefour ou d'un virage.
- En épaisseur, elles doivent être taillées à l'aplomb du domaine public, afin de laisser libre de circulation les trottoirs ou les voies routières.



Selon l'article L2212-2 du Code général des collectivités territoriales, des sanctions peuvent être appliquées en cas de manquement à cette réglementation.

Afin de préserver au mieux la biodiversité et de respecter les périodes de nidification, il est recommandé de ne pas tailler sa haie entre le 15 mars et le 31 août.

➤ Fossés et trottoirs

Devant une maison individuelle, c'est à l'occupant que l'entretien du trottoir incombe. Il s'agit du propriétaire occupant, du locataire, de l'occupant à titre gratuit ou de l'usufruitier selon les cas. L'entretien peut tout à fait être délégué à une entreprise spécialisée si vous êtes dans l'impossibilité d'accomplir ces tâches vous-même.

Dans une copropriété, c'est au syndic de copropriété de s'acquitter de cette mission.

La municipalité, quant à elle, est en charge de l'entretien des espaces végétalisés présents sur les trottoirs. Elle est également responsable des espaces entre les fossés et les voies publiques, mais le côté du fossé en bordure de propriété privée est à la charge de l'occupant, qui doit veiller également à ne pas encombrer le fossé de déchets de tontes, etc.

➤ Gestion des déchets verts

Les déchets verts issus des tailles ou défrichages peuvent être valorisés à domicile en paillage ou en compostage, ou déposés à la déchetterie verte située zone artisanale des Prés Lajus à Plancher-Bas (accès avec badge).

Pour rappel, brûler des déchets verts, comme des feuilles mortes ou des branchages, est interdit par la loi et passe d'amende.

De nombreux conseils sur la gestion des déchets sont consultables sur le site du Smictom de la Zone Sous-Vosgienne : <https://www.smictom-zsv.fr/je-reduis-mes-dechets>

➤ Rappel des horaires pour les activités pouvant engendrer des nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h 30 ;
- Les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.



Calendrier des manifestations 2026

JANVIER

Samedi 10 :

18 h - Cérémonie d'accueil des nouveaux habitants (salle des fêtes)

19 h - Cérémonie vœux du Maire (salle des fêtes)

Dimanche 11 :

14 h 30 - Concert du Nouvel An par l'association Léopold Band (salle des fêtes)

Dimanche 25 :

14 h - Loto de l'harmonie municipale (salle des fêtes)

MARS

Dimanche 1er :

14 h : Loto de l'harmonie municipale (salle des fêtes)

Dimanche 8 :

Anniversaire du Vœu de Champagney

Dimanche 15 :

Journée - 1^{er} tour des élections municipales (bureaux de votes)

Dimanche 22 :

Journée – 2e tour des élections municipales (bureaux de votes)

Mardi 24 :

Matinée : Forum entreprises (salle des fêtes)

MAI

Jeudi 8 :

12 h : Repas des Anciens Combattants (salle des fêtes)

Dimanche 10 :

Journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition

Samedi 16 :

Journée : Salon du Livre (salle des fêtes)

Dimanche 17 :

Journée : 5^e édition du Trail des Mines (gymnase Félix Eboué)

FÉVRIER

Dimanche 1er :

Journée - Bourse aux jouets organisée par l'association les p'tits loups (salle des fêtes)

Samedi 7 :

14 h – 18 h : Exposition artistique (salle des fêtes)

Dimanche 8 :

10 h – 18 h : Exposition artistique (salle des fêtes)

Samedi 14 :

Soirée - Restaurant éphémère Saint Valentin (salle des fêtes)

Du lundi 16 au vendredi 19 : Semaine sans écrans organisée par le CMJ (programme à venir)

Mercredi 18 :

15 h – 19 h : Don du sang (salle des fêtes)

Les tarifs de location de la salle des fêtes sont disponibles sur le site internet de la commune. N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour tout renseignement.

AVRIL

Vendredi 3 :

20 h : soirée blind test organisée par Color Step (salle des fêtes)

Samedi 18 :

20 h : Soirée Années 80 par l'ALC Fitness (salle des fêtes)

Mercredi 29 :

15h30 - 19h30 : Don du sang (salle des fêtes)

JUIN

Jeudi 18 :

Matin : Commémoration de l'appel du Général de Gaulle (salle des fêtes)

Vendredi 19 :

18 h : fête de la musique (salle des fêtes)



Calendrier des manifestations 2026

JUILLET

Mercredi 1er :

15h30 - 19h30 : Don du sang (salle des fêtes)

Lundi 13 :

Retraite aux flambeaux

Mardi 14 :

Fête Nationale - Programme à venir

Samedi 25 :

19 h : Concert d'été + repas (place Charles de Gaulle ou salle des fêtes)

SEPTEMBRE

Samedi 12 :

14 h – 19 h : Marché gourmand (salle des fêtes)

Dimanche 13 :

10 h – 18 h : Marché gourmand (salle des fêtes)

NOVEMBRE

Samedi 7 :

20 h : Loto organisé par le PCVR (salle des fêtes)

Mardi 11 :

12 h : repas des Anciens Combattants (salle des fêtes)

Dimanche 15 :

17 h : Bal folk organisé par l'association Les Campenottes (salle des fêtes)

Mercredi 18 :

Matin : Libération de Champagney (monument aux morts)

Dimanche 29 :

12 h : Repas de la Sainte Barbe - Amicale de la Houillère (salle des fêtes)

Ces dates et horaires sont susceptibles d'être modifiés en cours d'année.

AOÛT

Dimanche 16 :

Vide-greniers (centre)

Samedi 22 :

19 h : Concert d'été théâtre Lagrange (place Charles de Gaulle ou salles des fêtes)

Mercredi 26 :

15h30 - 19h30 : Don du sang (salle des fêtes)

OCTOBRE

Vendredi 9 :

Soirée : Cérémonie de remise des diplômes du Brevet 2026 (Salle des fêtes)

Samedi 10 :

20 h : Loto des Anciens Combattants (salle des fêtes)

Vendredi 16 :

Soirée : Blind test organisé par Color Step (salle des fêtes)

Dimanche 18 :

14 h : Loto de l'association de Tir à l'Arc (salle des fêtes)

Mercredi 21 :

15h30 – 19 h 30 : Don du sang (salle des fêtes)

Dimanche 25 :

14 h 30 : Concert de l'Harmonie Municipale (salle des fêtes)

Lundi 26 :

9 h – 17 h : Dépistage rétinopathie diabétique (salle des fêtes)

DÉCEMBRE

Vendredi 4 et samedi 5 :

Journée et soirée : Téléthon (salle des fêtes)

Samedi 12 et dimanche 13 :

Journée : Marché de Noël (salle des fêtes)

Jeudi 31 :

Soirée : Nouvel an par Dance 70 (salle des fêtes)

Vie associative

➤ ALC Fitness 70

L'idée d'organiser une marche colorée a germé dans l'esprit de notre présidente, Mylène CHIPEAUX, en mai 2023. Après concertation avec les membres du bureau et du conseil d'administration de l'association « ALC FITNESS 70 », cette initiative caritative et solidaire a été baptisée « HANDI COLOR ». Il s'agit d'une marche de 5 kilomètres, conçue pour être accessible à tous, valides et personnes en situation de handicap.

L'objectif premier est d'inclure les personnes à mobilité réduite, en proposant un événement festif et de partage, plus que sportif. Inspirés par Holi, la célèbre fête des couleurs indienne, symbole de joie et de rires, nous avons souhaité que cette marche solidaire soit une célébration pour tous. Sur chaque kilomètre du parcours, un nuage de poudre colorée attend les participants, les enveloppant ainsi de gaieté.



Malgré l'ampleur de la tâche et les défis administratifs considérables, la première édition a vu le jour en avril 2024, défiant les sceptiques qui doutaient de notre capacité et de notre détermination. Il a fallu définir et tester le parcours en conditions réelles, notamment avec un fauteuil roulant, obtenir les autorisations des propriétaires de terrains, assurer la sécurité, constituer des dossiers administratifs, solliciter des subventions, organiser la logistique et, surtout, trouver des mécènes et des sponsors pour reverser l'intégralité des dons collectés à deux associations locales œuvrant dans le domaine du handicap.

Nous avons la chance de pouvoir compter sur des membres et des adhérents actifs. C'est un véritable travail d'équipe, même si certaines personnes sont plus impliquées que d'autres en raison des responsabilités.

Ce défi, bien que conséquent, est largement récompensé par les retours positifs et les témoignages de bienveillance. Nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur Arnaud JEAN, le président de l'UFOLEP, lors de la 1re édition, venu nous féliciter pour cette action.

Mais c'est surtout la vision de tous ces sourires, au départ comme à l'arrivée, qui réchauffe les cœurs et fait oublier les difficultés rencontrées.

Fort du succès de cette première édition à Plancher-Bas, nous avons été sollicités pour organiser cette marche adaptée de 5 kilomètres à Champagney.

Le dimanche 1er juin 2025 a été une journée mémorable. De nombreux marcheurs, y compris des personnes en fauteuil, se sont joints à nous dans une ambiance joyeuse et colorée. Près de 400 personnes se sont rassemblées en tee-shirts blancs sur la place pour un échauffement collectif avant le départ.

Participer à notre marche, ça a été soutenir les enfants en situation de handicap, notamment à travers les associations « TEPA' chiche, tous ensemble pour Alexan » et « Le combat de Raphaël », en contribuant à la réalisation de projets d'équipements coûteux destinés à améliorer leur quotidien.

Cette deuxième édition a été une expérience humaine très enrichissante. Nous tenons à remercier nos deux parrains, Mme Katia POURET et M. Tristan TETOT et aussi Alyoon, Dance 70, Seven Addict, Anaëlle MAILLARD, Les communes de Champagney, Plancher Bas, la Communauté de communes de Rahin et Chérémont et l'UFOLEP, pour leur présence, leur aide précieuse, leur soutien et leur participation enthousiaste.

Nous exprimons également notre gratitude aux deux associations qui se sont investies à nos côtés lors de cette journée. Cette collaboration a été fructueuse, et nous sommes admiratifs de votre courage.

Enfin, un grand merci à nos mécènes, donateurs généreux, tous nos partenaires et bénévoles, sans qui rien ne serait possible.

Édition 2025 en quelques chiffres :

- 30 bénévoles
- 1^{er} juin
- 5 kilomètres
- 5 euros
- 33 partenaires
- 400 participants
- 2 associations
- 5 779 € récoltés



Le handicap nous concerne tous, de près ou de loin... Tous solidaires, tous colorés, tous engagés !

Rendez-vous en 2027, oui, en 2027 pour la troisième édition de notre « HANDI COLOR » !



Vie associative

➤ Association Les Bons Vivants

Notre association est ouverte aux personnes de 60 ans et plus, des animations sont proposées en cours d'année avec la venue de praticiens sophrologues, ateliers bonjour, sorties restaurant, etc.

Tous les 15 jours (le jeudi de 14 h à 17 h) un après-midi détente est organisé, avec des jeux de cartes et divers jeux de société, un petit goûter est offert. 25 personnes sont inscrites.



Photo : Béatrice Py, Geneviève Peroz, Marie-Claire Faivre, Blanche Carminati et Serge Baumgartner.

Nous avons le plaisir d'avoir notre deuxième centenaire. Après Geneviève PEROZ l'an passé, c'est Blanche CARMINATI qui a passé le cap des 100 ans, le 10 novembre 2025. Un petit repas avec les adhérents a été proposé. Le traiteur « chez Xavier » avait concocté un repas qui a séduit tout le monde, et deux gâteaux d'anniversaire, réalisés par les deux boulangeries du village, ont été offerts par la municipalité.

Si vous souhaitez nous rejoindre, n'hésitez pas à venir vous renseigner et passer un ou deux après-midis avec nous pour tester.

Renseignements : 06 15 65 23 37.

➤ Le Football Club du Pays Minier

Le Football Club du PAYS MINIER a fêté ses 20 ans cette année...

20 ans déjà que notre club représente les communes de CHAMPAGNEY, PLANCHER-BAS, PLANCHER-LES-MINES et de RONCHAMP, sur les terrains de football du département de la HAUTE-SAÔNE et de la région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ...

Un club qui compte désormais selon les saisons entre 420 et 460 licenciés, répartis en général en 7 équipes féminines et 18 équipes masculines...

Et tout cela grâce au dévouement de près de 70 bénévoles...

La plus belle des récompenses est à l'heure actuelle le fait que notre équipe fanion joue depuis trois saisons maintenant en Régional 3, avec, pour quasiment la totalité de son effectif, des joueurs formés au club...

Notre club est effectivement un club formateur...

Il forme bien évidemment des footballeuses et des footballeurs et ce, quel que soit leur niveau footballistique, mais aussi les citoyens de demain, avec pour cela, une importance donnée à l'état d'esprit sur et hors des terrains de football...

Notre club participe également à l'animation de nos villages et à plusieurs nobles actions...

Le FC PAYS MINIER fait donc partie de ces associations qui permettent la pratique du sport, l'éducation des jeunes, le lien social et l'animation de nos cités rurales...

Encore un grand merci à toutes celles et tous ceux qui gravitent autour du club et qui contribuent ainsi à son bon fonctionnement...

Vive le FCPM !





Etat civil

Les Listes suivantes ne sont pas exhaustives et dépendent des autorisations des personnes concernées ou de leurs familles.

➤ Les p'tits nouveaux

27 janvier : ROBERT Emilio
29 avril : AUBRY Pierre
28 septembre : DALVAL Marlon

27 mars : OPREA Diana
22 juin : CAUFERO Viktor
14 octobre : ZVEREFF Sacha

07 avril : SALVI Lucie
29 juillet : CORREY Maé
29 octobre : ZELLER Juliette

➤ Les mariés



Le 07 juin
BOUCOT Cyril
DEMERS Aurore



Le 21 juin
DESGRANDCHAMPS Adrien
RIETH Justine



Le 28 juin
HELLEC Alain
HENNEQUIN Nadège



Le 05 juillet
SCHWARTZWALDER Laurent
MOUILA Pauline



Le 16 août
LEUVREY Eric
ROUSSEL-DELIF Patricia



Le 20 septembre
TOLUSSO Lucas
COELLO SANDOVAL Daniela



Le 20 septembre
VILLEQUEY Matias
TUAILLON Chloé

➤ Les disparus

07 janvier : LACOUR (veuve MICHEL) Germaine – 98 ans
16 janvier : BROCARD Michel – 71 ans
15 février : TRÂN Thierry – 55 ans
28 février : HUBERT-BARTHEL (veuve PERNODET) Françoise – 82 ans
07 mars : KIM Fabrice – 57 ans
10 mars : BRESSION (veuve RENAUD) Nadine – 70 ans
21 mars : LEHMANN Martine – 69 ans
18 avril : PATAKY Claude – 90 ans
26 avril : CARMINATI Louis – 94 ans
28 mai : GILLET (veuve JEANNIN) Juliette – 97 ans
03 juin : ANDRÉ Denis – 67 ans

18 juin : JACCACHOURY Robert – 78 ans
19 juin : BEAUPRÊTRE Marcel – 74 ans
23 juin : RICHARD (épouse : PILLOT) Sylvie – 60 ans
08 juillet : BAGARD (veuve RIPAMONTI) Jeanne – 86 ans
10 juillet : DEMESY Clarisse – 26 ans
17 juillet : LEGROS Julien – 42 ans
02 août : CHAUVIN Gilbert – 85 ans
10 août : SYRIÈS Serge – 88 ans
16 octobre : PY Michel - 85 ans
24 novembre : LARRÈRE Lysiane – 78 ans
1^{er} décembre : DUBRET (veuve BOUDUBAN) Evelyne – 80 ans

➤ Souvenir

GUEDON David, décédé le 12 janvier 2024 à l'âge de 50 ans, ayant habité CHAMPAGNEY de nombreuses années.



Entreprises

➤ Allouche Immobilier

Vous souhaitez vendre, acheter ou louer dans la région de Champagney ? Barbara et Jérôme Allouche vous accompagnent de A à Z, avec écoute, réactivité et conseils personnalisés.

Créée en 2023 puis installée depuis mai 2025 au cœur de Champagney, l'agence propose :

- Estimations gratuites et sans engagement,
- Mandats de vente ou de recherche sur mesure,
- Rédaction complète du compromis,
- Suivi jusqu'à la finalisation du projet,
- Accompagnement pour la location, propriétaire ou locataire,
- Et dès janvier 2026 : un service complet de gestion locative !

Chez **Allouche Immobilier**, chaque projet est unique. Nous privilégions l'humain, le contact et le terrain, et mettons tout en œuvre pour que votre projet se réalise en toute sécurité et en toute sérénité.

Allouche Immobilier
26 Grande Rue, Champagney
Barbara Allouche / Jérôme Allouche
Tél. : 07 88 30 68 73 / 07 85 98 29 35
Site Web : alloucheimmobilier.fr
Mail : allouche.immobilier@gmail.com
Facebook : « Allouche Immobilier »



➤ Un nouveau dépôt de pain pour réchauffer les matins à Champagney

Depuis le mois d'octobre, les habitants de Champagney ont le plaisir d'accueillir un tout nouveau dépôt de pain, ouvert par Yannick et Pierre Tournier, père et fils, au 36, Grande Rue.

Avec cette initiative, ils souhaitent avant tout offrir un service de proximité simple, chaleureux et gourmand à tous les habitants du village. Chaque matin, les pains et viennoiseries arrivent tout juste sortis du four de leur boulangerie de Plancher-Bas.

Baguettes croustillantes, pains spéciaux savoureux, croissants dorés, pains au chocolat... De quoi commencer la journée sur une note gourmande !

Le dépôt vous accueille lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 6 h 30 à 13 h, un créneau idéal pour les lève-tôt, les familles, les travailleurs matinaux ou tout simplement les gourmands du village. Très attachés à la vie locale, Yannick et Pierre Tournier collaborent également avec les associations locales lors de diverses manifestations. Leur présence et leur soutien témoignent de leur volonté de participer pleinement à la dynamique du village.



Boulangerie pâtisserie Tournier
36 Grande Rue, Champagney
03 65 67 58 84

Ce service vient compléter l'offre de la boulangerie pâtisserie Dubret qui a ouvert en octobre 2024.

Entreprises

➤ Pizzéria Le Napoli

La pizzéria **Le Napoli** vient d'ouvrir sur la commune. Elle propose des pizzas cuites au feu de bois, à emporter uniquement.

- Réalisation de la pâte à pizza napolitaine : fermentation lente pendant 24 h. Produits frais et de qualité, et une farine locale ;
- Nos pizzas sont cuites dans un four à bois napolitain fabriqué en Italie ;
- Horaires d'ouverture midi et soir : 12 h – 13 h 45 / 17 h 30 – 21 h 30, sauf mardi, samedi midi et dimanche midi ;
- Commandes possibles sur place, ou par téléphone durant toute la journée : 06 60 82 49 19.



Pizzéria Le Napoli
35 Grande Rue, Champagney
Tél. : 06 60 82 49 19



➤ Boutique « Sweetie Mag »

La boutique « **Sweetie Mag** » a ouvert le 1^{er} décembre 2025. Située au rez-de-chaussée du 11, Grande Rue (en face du cimetière), elle propose de la mercerie, de la décoration, et de nombreuses idées cadeaux. Cette boutique va s'étoffer au fil des mois. On vous proposera notamment un bar à ongles où vous pourrez venir maquiller vos ongles vous-même. À partir de janvier des ateliers bricolage seront organisés le mercredi pour les enfants et d'autres jours seront proposés pour les adultes.

Sweetie Mag
11, Grande Rue, Champagney
Tél. : 06 86 31 75 40



➤ L'Ongle by Sophie : l'expertise ongulaire à Champagney

Ayant travaillé pendant une dizaine d'année en tant que coiffeuse, c'est tout naturellement que Sophie refait son apparition dans le domaine de la prothésie ongulaire.

Depuis le 1er janvier 2025, chez **L'Ongle by Sophie** vous pouvez retrouver diverses prestations telles que gel sur ongles naturels ou rallongement, vernis semi permanents ou encore capsules américaines...

Réservez votre moment de beauté et offrez à vos ongles l'attention qu'ils méritent !



L'Ongle by Sophie
25, Grande Rue, Champagney
Tél. : 06 64 89 01 08



Droit d'expression

➤ Champagney, le renouveau

Malgré toute notre bonne volonté au cours de ces douze années, qui prendront fin en mars 2026, nos mandats furent MISSION IMPOSSIBLE car le rapport de force de 3 élus contre 24 élus a été rédhibitoire.

Quelques petites victoires comme la renégociation des taux d'intérêts des prêts de la commune.

Nous avons lutté de toutes nos forces contre le système « la charrue avant les bœufs » ou « la folie des grandeurs » des délibérations. Jugez vous-même : 337 680 € HT en autofinancement voté par la majorité le 17/12/2024 pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne perception alors qu'aucun accord écrit n'ait été pris auparavant avec Mr KACPERSKI qui a quitté la commune peu de temps après.

Deux nouveaux kinésithérapeutes devraient s'installer en lieu et place, et là, montant des travaux 38 124 € HT (28/07/2025). Nous avons évité le pire pour nos finances ! Nous souhaitons l'installation pérenne des kinés et une nouvelle alternance pour Champagney.

Meilleurs vœux de santé et de bonheur.

A. IPPONICH, M. HEQUET, P.-E. PHEULPIN



➤ Opposition



Chères Champagnerotes, chers Champagnerots,

Depuis près d'un an maintenant, nous vous informons régulièrement des aberrations dont nous sommes témoins, lors des conseils municipaux et des différentes commissions (Réseau de chaleur, Ancienne trésorerie, Périscolaire, Habitat inclusif, etc...).

Bien que nous soyons très actifs, il nous est impossible de changer le cours actuel des choses.



Nous travaillons pour faire stopper ces agissements, retrouver transparence et exemplarité. Les décisions doivent se prendre au niveau du conseil municipal, sans manipulation et de façon démocratique.

Nous continuerons à être très actifs et serons amenés à travailler plus étroitement avec les Champagnerotes et les Champagnerots dans les mois à venir.

Nous sommes convaincus de votre capacité à faire évoluer les choses pour le bien de tous.



L'essentiel est d'exploiter enfin tout le potentiel de notre ville.

Nous vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

Christine HOTTINGER, Sophie TETOT, Roger KIFFER

Conférence du 15 novembre

À l'initiative de la Société d'Histoire et d'Archéologie de l'Arrondissement de Lure (SHAARL) et de la municipalité de Champagney, un moment culturel a été offert samedi 15 novembre.

Il devait satisfaire la curiosité du public, car le sujet bien mystérieux était l'existence d'une grande forge établie à Champagney après la guerre de 30 ans.



Conservateur du patrimoine et historien, Michel ESTIENNE a fait d'importantes découvertes dans les archives régionales et nationales. Il s'est consacré à une large recherche dans le cadre d'une thèse de doctorat très innovante.

Son étude porte sur les forges de la porte d'Alsace au XVII^e siècle, période qui a connu les affres d'une guerre pendant 10 ans qui a provoqué la disparition des 2/3 de la population de la région.

Après le désastre, il est nécessaire de réorganiser l'économie. La famille de Gaspard Barbaud, maître de forges, passe à l'action. Ils ont mis la main sur les deux hauts-fourneaux de Belfort et de Châtenois-Les-Forges. Un très important stock de fonte existe. Encore faut-il le valoriser. Mais dans l'environnement régional la concurrence existe avec les forges de Chagey et Audincourt qui comptent des opérations complètes, production de fonte par des hauts fourneaux et forgeage de fers marchands en bandes.

Les fourneaux belfortains possèdent un stock qui ne peut plus être réduit en boulets pour les arsenaux, la guerre ayant cessé. Les Barbaud choisissent d'établir une forge d'affinerie à Champagney. Le lieu répond aux meilleures conditions. Belfort n'est pas trop éloigné, l'énergie hydraulique du Rahin convient, les forêts proches sont riches en bois à valoriser en combustible, et le prince abbé de Lure-Murbach concède les droits pour un loyer très modéré. De plus il n'y a pas localement de minerai de fer utilisable, donc l'installation ne se confronte pas à une concurrence.

En 1660, les installations fonctionnent. Les gueuses de fonte arrivent de Belfort et le fer marchand en bandes, d'excellente qualité, de Champagney, est commercé en partie sur place pour les artisans locaux, en plus grande part sur le marché régional, Belfort, Giromagny, l'Alsace avec beaucoup de profit.

Mais au bout de quelques années, les conditions de gestion des hauts fourneaux belfortains se compliquent. Les Barbaud décident de s'implanter à Florimont et à Grandvillars, secteur où ils sont parvenus à acquérir la seigneurie pour y développer des affaires sidérurgiques plus profitables. Champagney est délaissé et l'activité cesse en 1674, sans laisser d'autres traces que des archives dispersées et lacunaires.

Claude CANARD

